

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DU NORD

TINCQUES

PLAN DE ZONAGE

PLU ARRÊTÉ LE 05.12.19
ET LE 06.05.21

Document réalisé avec
le bureau d'études :

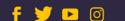


03 21 220 200
PLU@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

03 21 220 200
PLU@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



 Limite communale
 Cimetière
 Secteur d'Orientation d'Aménagement et de Programmation
Nouvelles constructions (localisation indicative)
 Logement
 Economique
Cavité souterraine
 Nature indéterminée

Zonage

- UA : zone urbaine correspondant au cœur de ville, bourg et village
- UB : zone urbaine périphérique
- UJ : zone urbaine correspondant aux jardins
- UE : zone destinée à l'accueil d'activités économiques secondaires et tertiaires, d'artisanat, de commerces et de services, ainsi que d'activités industrielles
- UEc : zone destinée à l'accueil d'activités économique à dominante commerciale
- UH : zone destinée à l'accueil d'équipements et installations d'intérêt collectif et de service public
- 1AUJ : zone à urbaniser destinée à l'accueil d'activités économiques secondaires et tertiaires, d'artisanat, de commerces et de services, ainsi que d'activités industrielles
- A : zone agricole
- Ae : zone agricole à vocation économique
- Aeq : zone d'équipements
- N : zone naturelle
- Limite de zone

 Zone recouvrant des espaces sensibles en raison de leur qualité écologique
 Zone potentiellement inondable ou humide
 Emplacement réservé

Installations agricoles

- ★ Installation agricole classée
- ★ Installation agricole non classée
- Bâtiment agricole autorisé à changer de destination

Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
41	Création d'un cheminement piéton	Tincques	336

